

Saison 2020/2021

Procès-verbal de l'assemblée des délégués de printemps (AD)

Lieu : Vidéoconférence Zoom
Date : Samedi, 6 mars 2021
Heure : 14h03 – 18h05
Présidence : Pascal Giroud, président STT
Vérificateurs du scrutin : Monica Midali & Daniel Burren (collaborateurs STT)
Voix : 342
Majorité absolue : 167 voix
Majorité 2/3 : 228 voix
Procès-verbal : Luca Anthonioz, communication, marketing, médias & Ligues Nationales

1. Mot de bienvenue du président

Susanne Gries (Directrice STT) prend la parole pour expliquer le système de traduction. Elle explique aussi qu'un employé à l'office central a allumé la bougie STT.

Le président STT, Pascal Giroud, ouvre l'AD de printemps 2021 à 14h03. Il annonce une AD très chargée. Il aurait aimé qu'elle se passe à Crissier, mais malheureusement ce n'est pas faisable avec la crise sanitaire. Il remercie les gens de participer à cette première AD avec ce système de vidéoconférence. Pour des questions organisationnelles, il demande aux personnes d'être très précis et d'aller droit au but. Il salue également les membres d'honneur, à savoir Reto Bazzi, Jean-Marc Wichser, René Zwald et Andreas Zimmermann. Il salue également les membres de l'office central qui travaillent tous aujourd'hui, ainsi que les deux traductrices. Il remercie également Susanne pour l'idée de l'apéro et Monica pour avoir envoyé les paquets.

Avant de commencer l'AD, il aimerait profiter de l'occasion pour remercier les personnes qui lui ont souhaité un prompt rétablissement. Avant de faire une minute de silence pour le président d'honneur Werner Schnyder, il revient brièvement sur son parcours. A la suite de la minute de silence, il donne la parole à Susanne Gries pour la répartition des voix.

Susanne explique le système de répartition des voix et précise que toutes les votations seront faites sur le chat de la vidéoconférence, chat qui sera d'ailleurs enregistré.

Monica Midali et Daniel Burren assument la fonction de vérificateurs du scrutin.

Vérification du scrutin

AGTT : 33	ANJTT : 19	ATTT : 6	AVVF : 58
MTTV : 55	NWTTV : 51	OTTV : 86	TTVI : 23
Membres CC : 7	Président d'honneur : 0	Membres d'honneur : 4	

Total : 342 (majorité absolue : 173 / majorité 2/3 : 228)

Susanne explique encore une modification de l'ordre du jour. Le point 9 suivra directement après la stratégie (point 3) étant donné qu'Urs Schärer devra partir. Elle passe la parole au Président.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière AD

Les délégués ne formulent aucune remarque concernant le procès-verbal de la dernière assemblée des délégués qui est par conséquent approuvé (une seule abstention). Des remerciements sont adressés à son auteur Daniel Burren.

3. Examen de la planification pluriannuelle « stratégie 2024 »

Susanne reprend la parole pour expliquer les nouvelles stratégies. Elle rappelle que cela suit la période olympique donc de 2021 à 2024. Il y a de nombreux défis avec la pandémie et un nouveau groupe de travail sur les structures. Le DCC et que quelques membres du CC ont organisé un atelier pour définir les objectifs stratégiques. Pour ce faire, ils ont aussi fait une réflexion sur la stratégie des quatre dernières années. À la suite de la question de Karin, Susanne dit qu'environ 75% des objectifs posés la dernière fois ont été atteints. Certains n'ont pas pu être réalisés ont été repris pour la prochaine période.

Basé sur leurs réflexions, le CC a défini les objectifs suivants pour les 4 prochaines années :

- Structures
 - STT est perçu par ses membres comme une fédération moderne, bien gérée et orientée vers les attentes de ses membres
- Membres
 - Gain de nouveaux membres et création de nouveaux groupes cibles
- Sport de loisirs
 - Découverte du tennis de table pour les 5-10 ans qui deviennent ensuite membre d'un club
 - Réforme de la pyramide des classements car il y a trop de joueurs classés A

Cédric Doutaz (AGTT) demande comment consulter le concept sport des enfants STT pour les 5-10 ans.

Susanne répond que ce concept aurait dû être présenté au Forum des clubs. Elle donne ensuite la parole à Georg Silberschmidt.

Georg Silberschmidt (CC) dit que ce concept existe depuis une année et demie. Depuis, ils ont travaillé sur l'élaboration de ce concept. Ils ont créé de nombreux exercices pour encourager les jeunes de 5 ans à jouer au tennis de table. Les enfants ont un autre besoin et l'objectif est de pouvoir répondre à ce besoin. En temps normal, ils voulaient présenter ce catalogue d'exercices lors du Forum des clubs. Il y a aussi du nouveau matériel spécifique pour les enfants.

- Ligue Nationale
 - Une LN attractive pour les joueurs et les sponsors grâce à une nouvelle organisation et une augmentation du degré de professionnalisation
- Formation
 - Augmentation à tous les niveaux de la qualité et quantité des formations des entraîneurs

Actuellement, entre 40-45% des clubs ont un entraîneur J+S. Un des objectifs sera d'augmenter ce pourcentage à 50%.

- Sport d'élite
 - STT offre aux meilleurs et plus talentueux athlètes des conditions cadres optimales afin de leur permettre de montrer leur potentiel et avoir du succès sur la scène internationale

Susanne Gries explique que l'ITTF est en train de modifier complètement le système international de compétition, y compris les catégories d'âge. Il faudra donc voir la suite. Ces changements ne sont pas seulement dus à la pandémie, mais aussi à leur restructuration.

- Marketing et communication
 - La visibilité de STT sera renforcée

Karin Rabara (TTC Neuhausen) demande si le live streaming se fera sur un nouveau réseau social ou bien si cela continuera sur Facebook.

Luca Anthonioz (STT) répond que l'amélioration de l'offre de live streaming est un sujet qui est en cours d'élaboration. Avant toute chose, la qualité du live streaming doit être améliorée. C'est pourquoi il a demandé une collaboration avec David Hivert de La Chaux-de-Fonds. L'objectif sera de faire des tests en cette fin de saison pour voir comment nous pouvons nous organiser pour la saison prochaine. En ce qui concerne les réseaux sociaux, STT est également sur Instagram depuis l'été 2020. Le compte est suivi par plus de 550 personnes. Le compte Facebook est suivi par plus de 1500 personnes. Cependant, il faut noter que sur Instagram ce sont surtout les jeunes ainsi que les joueurs. Sur Facebook, il s'agit plutôt des fans, des passionnés (généralement de plus de 30 ans) ou alors des parents. En ce sens, l'idée serait également d'amener plus de contenus pour les jeunes sur Instagram ou alors sur YouTube.

- Ethique
 - STT s'engage continuellement pour le respect de la charte éthique de Swiss Olympic

Lors des prochaines AD, des informations seront régulièrement données sur l'avancée des différents programmes.

9. Informations du groupe de travail structures

Comme annoncé, le point 9 est discuté directement après le point 3. Susanne donne la parole à Urs Schärner.

Urs Schärner (groupe de travail structures STT) est content de s'adresser à l'AD sur l'avancée du groupe de travail. Ils se sont aussi penchés sur la stratégie, non pas sur les contenus, mais sur les répercussions de celle-ci. L'objectif de leur projet est d'avoir des structures nouvelles pour que STT soit une fédération moderne. Il faut faire ces modifications à tous les niveaux.

Il présente les membres de ce groupe de travail. Au niveau de la chronologie, ils se retrouvent au trait noir (voir présentation). Pour l'instant, ils ont tenu le cap et il faudra normalement prendre une décision l'année prochaine en mars. Il s'agit d'un projet compliqué et pour cela il faut bien le préparer.

Ils ont terminé la phase analytique. En résumé, ils ont constaté qu'il faut des règles uniformes de représentation dans ce « parlement » du tennis de table. Un autre point relevé concerne l'attribution des tâches du CC et du DCC. Il y a des choses qui ne sont pas claires. Enfin, il faudra également aborder le sujet des responsabilités futures des AR.

Désormais, ils vont se pencher sur des solutions. Ils ont vu des exemples de réformes faites par d'autres fédérations, comme la fédération de triathlon et le club Alpin Suisse ce qui était une bonne inspiration. Au niveau de la communication, Marc Schwitter a proposé un concept de communication. Urs en profite pour le remercier.

Pascal Giroud prend la parole pour remercier Urs. Il remarque qu'il y a beaucoup de travail à faire dans ce domaine et qu'ils sont bien organisés. Il les encourage à continuer sur cette voie et serait également content de participer une fois à une de leur réunion.

4. Approbation du budget annuel 2021/2022

Pascal poursuit avec le budget qui, pour rappel, a été envoyé aux membres. Il annonce un budget équilibré et donne la parole au Président LN, Christian Foutrel, également candidat pour les prochaines élections au DCC en septembre.

Christian Foutrel (Président LN, CC) salue tout le monde. Il ne va pas s'attarder sur les chiffres, car tout le monde les a reçus. Il note que personne n'a fait de demandes avant l'AD. Il commence donc avec les recettes. Ce n'est pas une surprise, 50% des recettes viennent des licences, d'où l'importance que les clubs fassent des licences. La deuxième plus grosse part des recettes (28%) provient de diverses subventions (Swiss Olympic, Sport-Toto, ...). La LN représente 3%, ce qui est non-significatif.

En faisant une comparaison des recettes avec l'année dernière (sans licences), la grande différence est une nette augmentation du calcul de Swiss Olympic pour la promotion de la relève, mais qui se retrouve

avec le même montant dans les dépenses puisque les subventions seront payées aux centres d'entraînement reconnus. Il y a aussi une augmentation pour la ligue nationale, sinon le reste demeure plus ou moins identique. Avec les licences, il y a une stabilité à peu près complète. Que faisons-nous avec ses recettes ?

Au niveau des dépenses, le sport de performance (sport élite et relève) représente 46% des dépenses. Pour le reste, les dépenses sont assez réparties.

Pour la comparaison des dépenses, il y a eu une augmentation des moyens déployés pour la relève et sport de performance. Les dépenses pour la LN ont également légèrement augmenté. Ils aimeraient en faire encore plus notamment avec le live streaming et une présentation papier des clubs LN. Ils veulent vraiment redynamiser la communication pour la LN.

En faisant une comparaison des secteurs, nous pouvons rapidement constater que les secteurs ne s'autofinancent pas. Ce sont les licences qui alimentent ces secteurs. Finalement, 35.5% des recettes provenant des licences ira pour le sport de performance et la relève. Pour la partie sport de loisirs, il est possible d'imaginer augmenter ce pourcentage (7.4%) dans les années à venir. 15% des recettes des licences sont utilisées pour les compétitions nationales, qui sont une bonne promotion de notre sport. En ce qui concerne la formation, ce secteur s'autofinance. En revanche, pour le marketing et la communication, cela coûte assez cher alors qu'il n'y a presque pas de recettes. C'est le point qu'il faudra vraiment améliorer.

Idéalement, même si cela est extrêmement compliqué, il faudrait avoir 30% de recettes supplémentaires pour progresser dans tous les divers points présentés ci-dessus, notamment au niveau du sponsoring. Le budget est équilibré et nous pouvons voir que l'argent des licences est aussi bien réparti. Il aimerait remercier Susanne et Monica pour leur travail très professionnel et leur disponibilité. La collaboration est très intéressante.

Marc Schwitter (OTTV) remercie Christian pour la présentation. Il dit qu'il faut être prudent dans le marketing en parlant de sponsors. Il comprend que STT désire plus de recettes. Cependant, il ne faut pas dire que STT veut des sponsors pour financer son marketing. Les sponsors veulent financer d'autres choses. Il faut donc faire attention avec la communication.

Christian répond qu'il s'agit effectivement d'une remarque très pertinente. Il s'est un peu mal exprimé. La recherche de sponsors sera pour sponsoriser des compétitions, des joueurs, ... Il voulait juste montrer que la communication a un coût et que s'ils veulent continuer à améliorer la communication, il faudra trouver des ressources.

Michel Tschanz (TTC Rio-Star Muttentz) demande où est comptabilisé l'argent des RHT.

Susanne Gries explique qu'on espère pouvoir travailler normalement l'année prochaine et que d'ailleurs, durant cette saison 2020/21 l'office central et les entraîneurs ont pu continuer à travailler et donc il n'y avait aucune demande d'indemnisation.

Les délégués approuvent le budget 2021-2022 à l'unanimité moins une abstention.

5. Approbation des statuts

Pascal Giroud explique qu'après le point 5, nous ferons une pause. Il donne la parole à Susanne. Elle explique qu'il y a deux propositions sur les statuts :

La première proposition concerne le passeport loisirs. Il s'agit de conceptualiser ce dernier. La deuxième proposition est une nouvelle proposition pour que les clubs qui n'ont pas de joueurs licenciés puissent avoir un droit de vote. Certains clubs n'ont pas de membres licenciés mais sont néanmoins membres STT. Le DCC propose de leur donner un droit de vote. Deux votes séparés vont avoir lieu.

Premier vote sur le passeport loisirs :

Le vote donne 301 oui contre 18 non et 23 abstentions.

Deuxième vote sur le droit de vote :

Le vote donne 286 oui contre 43 non et 13 abstentions.

Susanne précise encore qu'il y a encore quelques modifications rédactionnelles à faire qui seront incluses par la suite. Cela ne concerne pas le contenu mais les termes utilisés.

L'AD fait une pause de 10 minutes. Reprise à 16h05.

6. Fixation des contributions saisonnières de Swiss Table Tennis

Pascal reprend la parole pour dire que les trois prochains points seront assez chargés. Il rappelle d'être précis et redonne la parole à Susanne.

Avec l'introduction du passeport loisirs, on avait voté sur le prix de CHF 20.- (CHF 10.- pour STT et CHF 10.- pour les AR). L'AD étant compétente, il faut donc le mettre dans le règlement financier.

Le vote donne 308 oui contre 20 non et 14 abstentions.

7. Approbation du règlement sportif

Susanne explique qu'il y a de nombreuses propositions. Elle va essayer de le faire de manière claire mais aussi rapide.

1. Proposition DCC : définition du passeport loisirs

Le vote donne 310 oui contre 16 non et 16 abstentions.

2. Proposition (direction) : remplacement du terme « lettre de sortie » par « confirmation de sortie » et adaptation sur click-tt

Le vote donne 336 oui contre 1 non et 5 abstentions.

3. Proposition (direction) : possibilité d'annulation de licence accordée

Le vote donne 222 oui contre 113 non et 7 abstentions.

4. Proposition (DCC) / contre-proposition NWTTV : constitutionnalisation passeport loisirs

Le premier vote se fera pour savoir si l'article est ajouté ou non. Si l'article est adopté, un deuxième vote tranchera entre la formulation du DCC ou de NWTTV.

Premier vote :

Le vote donne 301 oui contre 15 non et 26 abstentions.

Deuxième vote :

Le vote donne 218 voix pour la solution NWTTV contre 112 voix pour la solution du DCC (12 abstentions)

5. Proposition (direction / Commission JA/A) : précision tirage au sort des doubles (compétitions individuelles)

Katja Brand (Commission JA/A) prend la parole pour préciser que l'année dernière une proposition de Veyrier avait été refusée.

Christian Foutrel demande pourquoi faut-il pénaliser les quatre meilleures paires de double.

Katja répond qu'il ne s'agit pas d'une pénalité, il s'agit au contraire de protéger ces paires de double. Ils sont contre les manipulations. Ils veulent éviter qu'un joueur se dise blessé pour qu'un non-inscrit joue.

Le vote donne 138 oui contre 194 non et 10 abstentions. La proposition est refusée.

6. Proposition (TTC Liebrüti) : introduction de cinq séries supplémentaires (championnats individuels nationaux séniors)

Marc Dummermuth (MTTV) demande si un calcul a été fait pour savoir combien dure un tel événement et quels coûts supplémentaires cela implique.

Pascal Giroud répond en disant que la remarque est pertinente. Il dit qu'ils veulent mettre un nombre de joueurs minimum pour que la série se fasse. Ils ne sont effectivement pas très nombreux. S'ils arrivent à faire un minima alors les séries seront jouées. Dans le cas contraire, elles seront annulées.

Susanne précise que l'art. 30.5 du RS légifère qu'une série avec moins de 4 joueurs ne peut pas se faire. Ces séries auront donc lieu s'il y a au moins 4 joueurs.

Marc Dummermuth reprend la parole et dit que cela risque d'être le chaos pour les organisateurs. Si une série doit être annulée, il faudra mettre les joueurs dans les autres séries. Ce sera impossible. Il n'est pas contre les séniors, mais il ne faut pas passer de 4 catégories à 9.

Christian Foutrel dit que les inscriptions se font bien à l'avance et donc il n'y aurait pas de problème d'organisation.

Marc Dummermuth dit que la planification ne se fait pas après l'inscription.

Christian propose d'avoir l'avis de la juge-arbitre Katja Brand.

Katja soutient l'avis de Marc. Elle a participé à de nombreux événements et elle pense qu'il est difficile d'introduire ces catégories. Ces dernières avaient été mises ensemble car il n'y avait pas assez de joueurs. Pour elle, c'est vraiment compliqué à réaliser. Au niveau international, c'est différent car il y a beaucoup de joueurs.

Andreas Zimmermann (membre d'honneur) dit qu'il a organisé de nombreuses compétitions et est de l'avis de Katja et Marc.

Le vote donne 156 oui contre 83 non et 103 abstentions.

7. Proposition (direction / commission JA/A) : adaptation du principe de calcul du tableau (matches de groupes)

Katja Brand explique que ce calcul de tableau existe depuis une éternité. Lors d'une finale, 5 des 8 joueurs avaient le même nombre de victoires et notre règlement dit qu'ils doivent être comparés entre eux. Cela a demandé beaucoup de temps et d'énergie et il a fallu le faire manuellement. Dans une autre situation, il pourrait arriver que pour deux joueurs, la rencontre directe ne compte pas. Ainsi, le joueur pourrait être derrière celui qu'il a battu en rencontre directe. Il y a donc des incompréhensions des joueurs. Il faut encore dire que le système est très différent des calculs internationaux qui prévoient une première étape avec comparaison. Au niveau international, il n'y a aucune discussion. En revanche, au niveau national, il y a toujours des discussions avec des joueurs. Cette proposition veut donc se mettre au niveau du système international et instaurer un calcul qui prenne moins de temps pour les arbitres.

Le vote donne 285 oui contre 50 non et 7 abstentions.

8. Proposition du comité LN et contre-proposition du TTC Bern : terminer un / les simples débutés lorsque la victoire de l'équipe est acquise

La contre-proposition a été acceptée par le comité LN et donc le vote porte uniquement sur l'adoption de la contre-proposition.

Le vote donne 319 oui contre 16 non et 7 abstentions.

9. Proposition (direction) : définition d'un joueur titulaire dans le championnat par équipes / inscription des joueurs titulaires de LN par les clubs

Cette proposition concerne surtout les joueurs transférés.

Le vote donne 340 oui contre 1 non et 1 abstention.

10. Proposition (comité LN) : déroulement du championnat par équipes (réforme LNB/LNC)

René Zwald (membre d'honneur) demande si la LNC doit obligatoirement avoir lieu le weekend et si la règle des exceptions restera ou non.

Christian répond que dans le règlement actuel il n'y a aucune obligation de jouer le weekend. Il y a la règle de la distance, mais sinon la LNC peut jouer en semaine. En ce qui concerne les exceptions, il dit qu'ils ont essayé de faire un règlement général par rapport aux matchs aller-retour.

René n'est pas d'accord de jouer que le weekend.

Christian dit que c'est à l'ALN de décider et non à l'AD.

Pascal Giroud comprend les deux positions. Il tient juste à dire qu'il faut faire attention à ce rapport entre STT et la Ligue Nationale. Il faut éviter que la LN quitte STT. C'est une situation un peu embêtante.

Jean-Marc Wichser (Président CSR, membre d'honneur) dit que l'art. 50.5 ne parle pas de weekend.

Le vote donne 306 oui contre 10 non et 26 abstentions.

8. Information concernant Covid-19

Pascal Giroud dit que le sujet sera le tennis de table à court terme. C'est l'avenir immédiat qui se décide maintenant.

Susanne Gries résume les décisions du CC du matin et la situation actuelle. La LNA est reconnue comme semi-professionnelle. Le comité LN a élaboré un nouveau système de jeu qui a été approuvé par les clubs LNA et également par la Commission Covid-19. Ce système raccourci les matchs et permet de terminer le championnat LNA.

Depuis le 1^{er} mars, les compétitions élités sans spectateurs et de la relève (2001 et après) sont autorisées. Le championnat par équipes jeunesse peut donc également être poursuivi.

Qu'est-ce qui est annulé ? Le tournoi de classement élite et jeunesse ainsi que la coupe suisse sont annulés. Même si nous pouvions jouer en avril, il n'est pas possible de terminer ces compétitions. Les contributions pour la Coupe suisse seront naturellement remboursées. Le Gubler School Trophy est aussi annulé, tout comme le Suisse Junior Challenge.

Les concepts de protection ont été mis à jour la page corona sur le site STT. Les concepts ont été validés par Swiss Olympic.

Pour les autres ligues, aucune discussion n'a été prise. Les décisions du conseil fédéral sont attendues avec impatience.

Au niveau des finances, en 2020 plus de CHF 300'000.- ont été donnés à STT pour son concept de stabilisation. Avec cet argent, nous avons pu rembourser un quart du prix des licences de la saison dernière et nous avons pu financer les dommages financiers subis par les clubs.

Aujourd'hui, nous ne savons pas encore combien nous allons toucher pour le concept de stabilisation 2021. Les critères ne sont pas encore connus, une communication de Swiss Olympic est prévue en mars.

Pour les championnats par équipes, le CC a voté à la majorité pour une saison blanche pour les ligues régionales. Actuellement, il n'est pas clair ce que le CF va décider le 19 mars. Même si les compétitions sont possibles, il y a toujours les décisions cantonales et communales. L'AD doit prendre une décision.

Pour répondre aux diverses questions sur les points ELO, Susanne répond que ces points vont néanmoins compter. La saison 2021-2022 reprendra comme celle de 2020-2021, c'est-à-dire que cela repart à zéro.

Adrian Rickenbacher (NWTTV) demande sur quel article c'est l'AD qui doit décider.

Susanne répond qu'il s'agit d'une immense exception du règlement sportif pour laquelle l'AD est compétente selon l'art. 3.2.7 des statuts. La Commission Covid-19 n'a pas la légitimation pour prendre cette décision importante qui concerne toute la Suisse, c'est à l'AD de prendre une telle décision.

Pascal Giroud dit encore que c'est une situation exceptionnelle. Il ne faut pas oublier la santé des êtres humains. Il est difficile de prévoir ce qu'il va se passer dans les prochaines semaines/mois. Les joueurs ne perdront pas les points ELO. Ils ont beaucoup discuté de ce point ce matin. Ils préfèrent une saison blanche, mais sans pénaliser les joueurs. Il ajoute que même si le championnat continuait, il y aurait des AR qui n'arriveraient pas à finir certains championnats. Il propose donc l'entrée en matière.

Vote d'entrée en matière (2/3) : Le vote donne 292 oui contre 50 non et 0 abstention.

Jean-Marc Wichser précise que l'AD est l'organe suprême et peut donc prendre cette décision selon l'article 3.2.7 al. 10 et 11 des statuts. Décider s'il faut continuer à jouer ou non concerne le règlement sportif. C'est pourquoi l'AD peut décider.

Adrian Rickenbacher (NWTTV) pensait que lors de l'AD d'automne, il avait été décidé que c'était le CC qui devait décider d'une poursuite ou non du championnat. Pour les ligues régionales, chaque AR peut décider elle-même s'il y a des promotions/relégations ou non. Le CC décide uniquement si on peut jouer ou non.

Amol Ming (CC) dit qu'ils se sont rendu compte que le CC ne peut pas prendre cette décision. Ils veulent une décision commune.

Michel Tschanz (TTC Rio-Star Muttentz) dit qu'on parle uniquement des ligues régionales. Le CC s'est prononcé pour une saison blanche, désormais l'AD doit décider si elle veut suivre l'avis du CC ou non.

Andreas Zimmermann (membre d'honneur) dit que l'OTTV avait voté contre la saison blanche car chaque mois ils ont mis à jour leur concept pour reprendre le championnat. Il dit que l'AD ne peut pas prendre cette décision et que STT ne peut pas interdire l'OTTV de jouer.

Pascal Giroud dit qu'avant le 19 mars il est effectivement difficile de se prononcer. Pour lui, si le 19 mars tout est ouvert, alors nous pourrions faire une AD extraordinaire pour reparler de cela.

Susanne Gries précise que si le championnat est arrêté, il n'y aura pas de promotions de ligues régionales en ligues nationales. Elle rappelle que l'AD est l'organe suprême. Il faut prendre une décision sur le règlement sportif qui aura des conséquences énormes. Durant l'AD de l'automne 2020, il avait été dit que la décision d'un arrêt serait prise par l'AD et non la Commission Covid-19. Elle propose donc de passer à la votation pour déterminer si la saison 2020-2021 sera une saison blanche pour les ligues régionales.

Le vote donne 154 oui contre 134 non et 54 abstentions. L'AD se prononce donc pour une saison blanche pour les ligues régionales.

10. Approbation d'autres propositions

La proposition est retirée. Aucune autre proposition n'a été soumise.

11. Divers

Pascal Giroud rappelle que les CS Elite auront lieu les 12-13 juin à Crissier.

Il informe également que cette année STT va fêter ses 90 ans. Il faut absolument travailler là-dessus et ne pas manquer cet événement. Il y a l'idée de faire un logo et également de communiquer aux médias.

Il dit également qu'il y a un musée qui devrait peut-être voir le jour à Montreux et profite de l'occasion pour remercier Claude Diethelm qui s'occupe de ce dossier.

Il termine en faisant des remerciements à tout le monde et en leur souhaitant une bonne santé. Il propose à tout le monde de se retrouver à l'apéro virtuel.

Susanne Gries ajoute encore que Nicolas Imhof a envoyé une lettre pour lecture lors de l'AD, mais pour des questions de temps elle ne sera pas lue. En revanche, elle va être envoyée à tout le monde par mail. Elle clôture l'AD à 18h05.

Prochaine assemblée des délégués

Samedi, 25 septembre 2021, 14h00 à Ittigen

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis

Responsable communication, marketing, médias & Ligues Nationales



Luca Anthonioz

Va à :

Clubs

Comité central

Présidents et membres d'honneur

Fonctionnaires / associations faîtières